

8. Un équipe, affectée à l'étude des placements outre-mer, a examiné ce qui s'est fait récemment et ce qui peut se faire à l'avenir à l'égard de l'envoi outre-mer, surtout dans les pays peu évolués, de capitaux productifs privés ou publics, venant de l'Amérique du Nord. Tous s'entendent à dire que le maintien desdits placements à un haut niveau aiderait beaucoup à réduire le déséquilibre entre le dollar et la livre et que, de façon continue, on devrait étudier le problème sous toutes ses faces. Pour amorcer cette enquête, on demandera immédiatement, au *Committee for Financing Foreign Trade* du Président, d'examiner, en collaboration avec des groupes correspondants de représentants de la finance et du commerce de l'Angleterre et du Canada, les mesures auxquelles on pourrait peut-être recourir. Outre l'étude de tous les aspects que revêtent les placements particuliers et publics, le comité devra se préoccuper en particulier de l'encouragement à donner et de l'atmosphère propice à créer en vue de favoriser un haut niveau de placements particuliers.

9. Un groupe chargé d'étudier la question des ententes relatives aux produits de base et de l'accumulation des stocks s'est arrêté spécialement au problème du caoutchouc et de l'étain. Le gouvernement canadien était prêt, ont déclaré les représentants du Canada, à prendre des mesures en vue d'augmenter les réserves d'étain et de caoutchouc au Canada. Les représentants des États-Unis ont affirmé que le gouvernement américain était disposé à accroître notablement les domaines dans lesquels le caoutchouc naturel peut soutenir la concurrence, notamment en modifiant l'ordonnance officielle sur la consommation du caoutchouc synthétique. Les États-Unis reviseraient leur programme relatif à la constitution des stocks, particulièrement en ce qui concerne le caoutchouc et l'étain.

10. Un autre groupe s'est occupé en particulier de la difficulté que le Royaume-Uni éprouve dans la pratique à tirer pleinement parti de l'aide qu'il reçoit de l'ECA en vue de combler son déficit-dollars. Cette difficulté vient de ce que, alors que le Royaume-Uni a besoin de dollars afin d'acheter des marchandises aux États-Unis, de régler ses comptes avec d'autres pays, de défrayer des services et à d'autres fins, les genres de transactions qu'il peut financer à l'aide des dollars de l'ECA sont bien définis. On a convenu, afin que la loi sur la coopération économique atteigne ses objectifs fondamentaux, que le Royaume-Uni devra financer, au moyen de sa part des fonds de l'ECA, une plus vaste gamme de dépenses-dollars qu'il n'était permis jusqu'aujourd'hui, tant aux États-Unis qu'ailleurs. Il semble, après examen minutieux du projet de dépenses-dollars que le Royaume-Uni pourra effectuer ou autoriser, qu'on puisse accroître les emplois admissibles autant qu'il est nécessaire, dans le cadre fixé par la loi sur la coopération économique. Cela permettrait, sans en augmenter le montant, de faire un usage plus libre des fonds de l'ECA attribués au Royaume-Uni.

11. On a reconnu, en étudiant les mesures que pourraient prendre les pays créditeurs en vue de diminuer les obstacles au commerce, que les règlements douaniers pourraient bien dresser des obstacles, psychologiques aussi bien que réels. Les discussions techniques à ce sujet ont fait ressortir que les États-Unis envisageaient déjà, grâce à des mesures administratives et à des projets de loi, de poser des gestes pratiques à cet égard. Les représentants du Canada ont déclaré que le gouvernement canadien s'occuperait de reviser encore l'application administrative de sa loi des douanes à la lumière de ces discussions. Quant à la question du tarif douanier, on a souligné qu'un tarif élevé était nettement incompatible avec la situation des pays créditeurs. Le tarif des États-Unis a déjà, au cours des quinze dernières années, subi

d'importantes et substantielles réductions. Le gouvernement américain a pour ligne de conduite de chercher à négocier d'autres ententes commerciales tendant à d'autres réductions dans le cadre de la loi sur les accords commerciaux réciproques.

12. On est tombé d'accord que l'un des moyens d'améliorer la situation des produits du Royaume-Uni du point de vue de la concurrence consistait à élargir la zone où ils rivalisaient librement avec d'autres pays. A ce propos, la délégation du Royaume-Uni a exposé, comme premier geste en vue d'assurer une liberté plus générale au commerce, ses propositions tendant à rendre plus libre le commerce avec les pays à l'égard desquels la balance des paiements ne lui suscitait pas de difficultés, et a demandé si les dispositions de l'article 9 de l'accord financier anglo-américain et de l'article 5 de l'accord financier anglo-canadien faisaient obstacle à un tel plan. De l'avis des délégations américaine et canadienne, il y aurait lieu d'envisager un tel élargissement de la réglementation britannique sur les importations, puisque la pénurie de dollars du Royaume-Uni ne devrait pas, en elle-même, obliger le Royaume-Uni à diminuer le volume de ses achats dans les régions où il ne manque pas de moyens de paiement. Il a été convenu que tout règlement touchant les importations britanniques, en tant qu'il a une répercussion sur les produits américains et canadiens, feraient l'objet d'une étude ininterrompue de la part de représentants des trois gouvernements, auxquels on fournirait l'occasion de consultations continues.

13. a) On a aussi discuté l'élément de passif que représente pour le Royaume-Uni les soldes sterling d'autres pays. Nombre de pays avaient pris l'habitude de conserver leurs réserves de devises étrangères, en tout ou en partie, en livres sterling. L'existence et la disponibilité de ces avoirs témoignent de l'usage très répandu et plurilatéral de la livre sterling pour le financement des échanges commerciaux sur le plan international. Les accumulations très considérables de sterling, constituées surtout pendant la guerre à cause des versements effectués par le Royaume-Uni afin de payer outre-mer certains approvisionnements et services nécessaires pour favoriser l'effort de guerre commun, constituent l'un des problèmes de l'après-guerre. En juin 1945, ces soldes s'élevaient à 13 milliards et demi de dollars. Depuis lors, il y a eu de nombreuses fluctuations tant dans le total que dans l'avoir des différents pays mais, à la fin de 1943, le montant des existences était à peu près le même qu'en juin 1945.

b) En principe, la somme de ces avoirs représente un privilège qui grève la production de marchandises et de services britanniques. En réalité, cependant, les pays intéressés continueront d'en retenir une forte proportion à titre de réserves. A mesure qu'on liquidera ces réserves, une certaine proportion de la production britannique servira à réduire cette dette plutôt qu'à acquitter de nouvelles importations de marchandises et de services.

c) A la lumière des études effectuées préalablement par les techniciens des trois gouvernements, on a discuté d'une façon préliminaire tous les différents aspects de ce problème, y compris la nécessité de fournir les marchandises de production indispensables à l'expansion. Il a été convenu que la question intéressait d'autres pays et qu'elle exigeait une étude plus approfondie.

14. Après avoir étudié les moyens grâce auxquels la zone sterling pourrait se mettre en mesure de se suffire, on a discuté d'autres problèmes particuliers, notamment les problèmes du pétrole et de la marine marchande, deux éléments qui ont une forte répercussion sur la balance générale des comptes de la zone sterling. Les représentants du Royaume-Uni ont fourni des données relativement au dé-